

DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR
Arrondissement de CHARTRES
Canton de VOVES
COMMUNE DE PRASVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-17

Le trois octobre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle MONTGUILLON, Maire.

Présents : MRS REUILLER A. CHOBRIAT J.J. JUSSERANT D. PANNETIER G. MME GUILLAUD C. formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : M. Alain REUILLER ; Mme Angéline ROUVERA

Absent (s) non-excuse(s) : M. Thierry JOUR

Pouvoir(s) : M. Alain REUILLER à M. Michel LEFEVRE

Date de la convocation : 28 septembre 2023

Mme Cathy GUILLAUD a été nommée secrétaire de séance.

Objet : ENQUETE PUBLIQUE PROJET EOLIEN SAS PARCS EOLIENS BEAUVILLIERS ET THEUVILLE

Madame le Maire rappelle à son conseil, qu'une enquête publique prescrite par arrêté préfectoral a lieu depuis le 19 septembre 2023 à 9h00 au vendredi 20 octobre 2023 à 12h00 sur la demande d'autorisation environnementale concernant un projet de parc éolien, présenté par la SAS PARCS EOLIENS DE BEAUVILLIERS ET THEUVILLE sur le territoire de Beauvilliers et Theuville. Un commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairies de Theuville (siège de l'enquête) et Beauvilliers, communes d'implantation du projet.

Ce projet concerne un parc éolien de 8 aérogénérateurs et 2 postes de livraison.

Conformément à l'article R.181.-38 du code l'environnement, le conseil doit délibérer sur le projet.

Adopté par : pour 6, contre 2 et abstention 2 -/ A l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A Prasville, le 03/10/2023

LE MAIRE

Isabelle MONTGUILLON

